

Découvrez les archives de la recherche à l'Humathèque

Humathèque Condorcet
Service des Archives
Service Formations des usagers

Novembre 2024



Sommaire

1. Introduction générale sur les archives
2. Les archives de la recherche
3. Les archives conservées à l'Humathèque
 - Présentation des fonds
 - Les outils de recherche (catalogues, portails)
 - L'accès aux documents : règles de communication et modalités de consultation

Quelles sont vos expériences avec les archives ?

1. Introduction générale sur les archives

Définitions des archives (article L. 211-1 du Code du patrimoine) :

« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »



2. Les archives de la recherche

L'ensemble des documents et des données qui sont produits, reçus et collectés dans le cadre d'activités de recherche.



Des documents et données :

- De nature administrative et scientifique
- Produits par la recherche et/ou collectés pour la recherche

2. Les archives de la recherche

Elles sont à la fois :

- De **archives historiques** qui constituent notre patrimoine documentaire
- Des **données** qui peuvent être mobilisées pour de nouvelles recherches

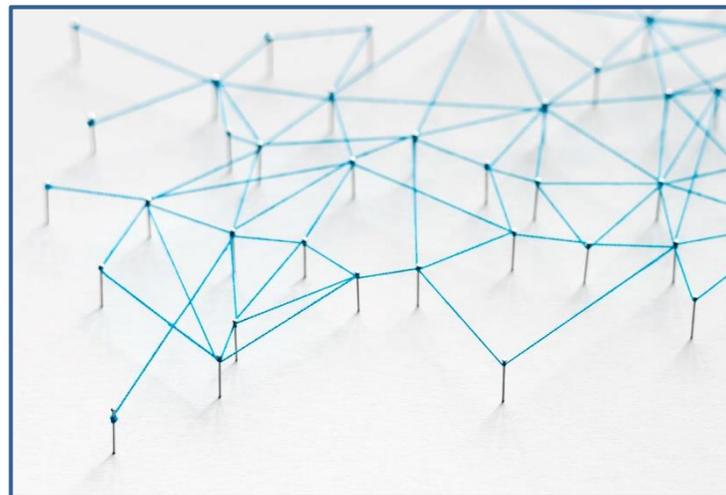
« À l'image des sciences sociales elles-mêmes, les documents des sciences sociales sont marqués par une double historicité : ils deviennent des archives, pour l'histoire, mais ils demeurent des données, en quelque sorte dés-activées, donc éventuellement ré-activables pour d'éventuelles nouvelles recherches. »

MÜLLER Bertrand. 2006. « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques. », Genèses, n°63: 4-24.

2. Les archives de la recherche

Elles font partie d'un **écosystème** au sein duquel les fonds sont étroitement liés les uns aux autres.

Des ensembles d'archives sont parfois éclatés et dispersés entre plusieurs institutions.



2. Les archives de la recherche

Elles sont conservées dans des établissements très variés :

- Des **services d'archives** : Archives nationales, archives départementales, archives municipales ...
- Des **bibliothèques** : Bibliothèque nationale de France (BnF), bibliothèque du Collège de France, La Contemporaine ...
- Des **musées** : Museum national d'histoire naturelle ...
- Des **centres de recherche** et **instituts** : Institut de France, Institut Pasteur, Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ...

3. Les archives conservées à l'Humathèque

L'Humathèque conserve des archives **scientifiques** qui ont été déposées par des établissements membres du Campus Condorcet ou collectées ses équipes.

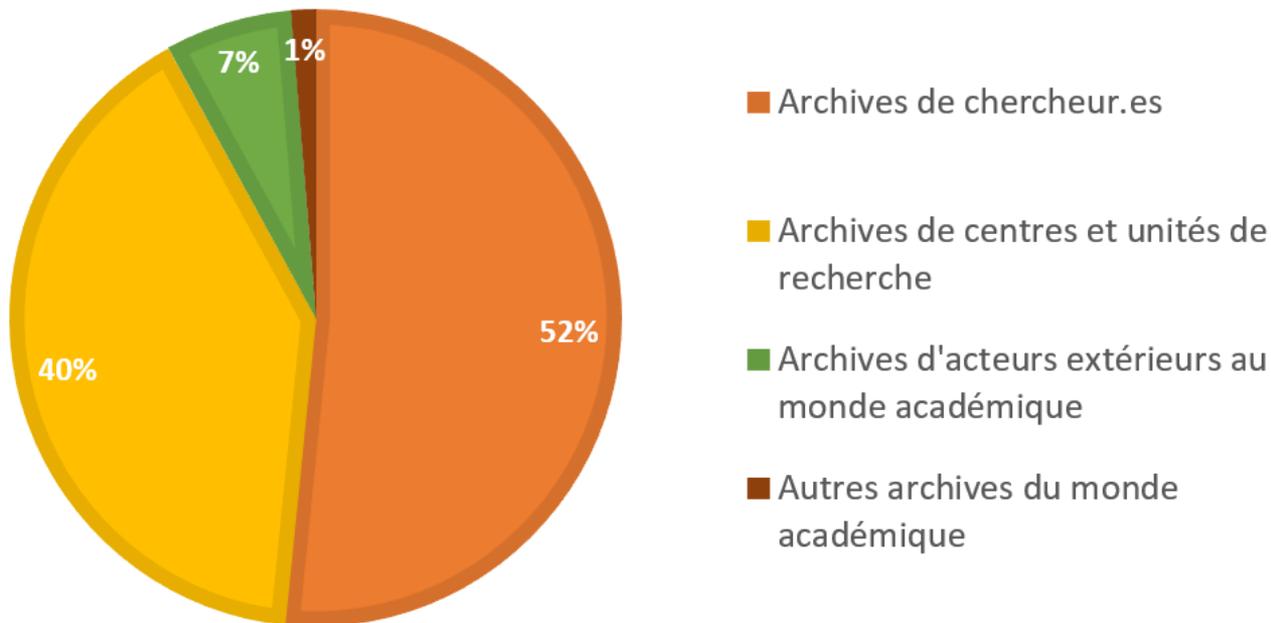


École Pratique
des Hautes Études



3. Les archives conservées à l'Humathèque

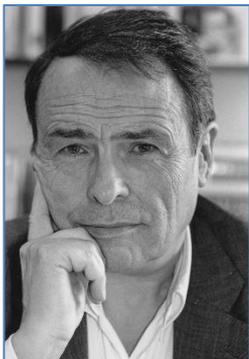
5 km linéaires d'archives allant du la fin du XIXe au début du XXIe siècle



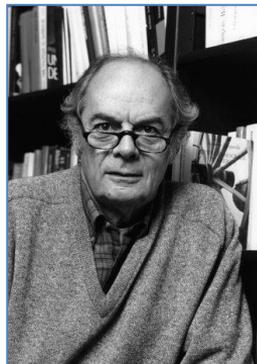
3. Les archives conservées à l'Humathèque

Focus : Les archives de chercheur.es

- Représentent environ 50% des fonds
- D'une grande richesse et diversité documentaire : notes de travail, carnets de terrain, correspondance, dossiers de préparation de cours, ouvrages ...



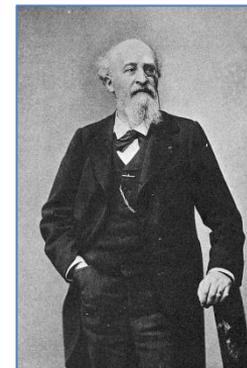
Pierre Bourdieu
(1930-2002)



Claude Lefort
(1924-2010)



Mireille Helffer
(1928-2023)



Gaston Paris
(1839-1903)

3. Les archives conservées à l'Humathèque

Focus : Les archives de centres de recherche



- Représentent plus d'1/3 des fonds
- Portent sur l'administration des laboratoires, le financement des programmes de recherche, les manifestations scientifiques, la gestion des étudiants ...

3. Les archives conservées à l'Humathèque

Les inventaires des fonds d'archives classées sont disponibles sur **le portail de consultation des archives de l'Humathèque**

Ainsi que :

- **Calames**
- **Nabu** (uniquement pour les archives de la FMSH)

Les archives classées sont également référencées sur **FranceArchives**



S'inscrire pour consulter les archives

Etape 1 : **Pré-inscription** (en ligne)

Elle permet d'accéder à son « compte archives »
et de réserver des documents

- Vous avez déjà un compte campus
→ connectez vous au portail de consultation des archives avec vos identifiants habituels
- Vous n'avez pas encore de compte campus
→ Si votre statut le permet (voir conditions site @ Humathèque), créez votre compte campus
→ Si ce n'est pas le cas (uniquement dans ce cas), remplissez le formulaire disponible en ligne

*Inscription pour consultation des
archives*

≠

*Inscription pour l'accès aux
collections documentaires*

Etape 2 : **Finalisation de l'inscription** (en salle de consultation)

 Pensez à apporter une pièce d'identité !

La communicabilité des archives

La communicabilité des documents d'archives dépend à la fois de leur contenu et de leur statut juridique

Archives publiques

≠

Archives privées

Archives publiques

Documents et données procédant des activités de l'État, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publiques, ainsi que de toute personne ou organisme chargé d'une mission de service public

Communicables de plein droit avec des exceptions (délais de communicabilité pour certains documents)

Possibilité d'accès par dérogation

La communicabilité des archives

La communicabilité des documents d'archives dépend à la fois de leur contenu et de leur statut juridique

Archives publiques

≠

Archives privées

Archives privées

Ce sont l'ensemble des documents et données qui ne sont pas des archives publiques

Conditions de communication établies par le donateur

La communicabilité des archives

L'Humathèque conserve à la fois :

- **archives publiques** → application des délais de communicabilité
- **archives privées** → consultation soumise à l'autorisation des ayants droits

Les informations sur la communicabilité des documents sont visibles dans les inventaires !

• MODALITÉS D'ACCÈS

Communication libre, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée, également définies par le Code du Patrimoine (art. L213-2) pour les archives publiques et conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle pour leur exploitation (art. L.122-5).

La communicabilité des archives

Vérification automatique de la communicabilité des documents au moment de réservation



VÉRIFIER SI LES NOTICES SONT COMMUNICABLES ET RÉSERVER

Si le document est communicable

Cote : 3 ARCH 13

Cours et séminaires de Georges Balandier au Centre d'études africaines, sur Sociologie de l'Afrique noire

L'article est communicable

Confirmer la réservation

Si le délai de communicabilité du document n'est pas échu

Cote : 3 ARCH 2

Pièces d'identité

L'article n'est pas communicable

Motif d'incommunicabilité :

Délai de communication : 50 ans : vie privée, jugement de valeur sur une personne, ou document qui révèle un comportement et dont la divulgation pourrait nuire à son auteur

Si l'accès au document est soumis à autorisation

Cote : EHESS CAK KA 1-2

Discours d'Alexandre Koyré

L'article n'est pas communicable

Motif d'incommunicabilité :

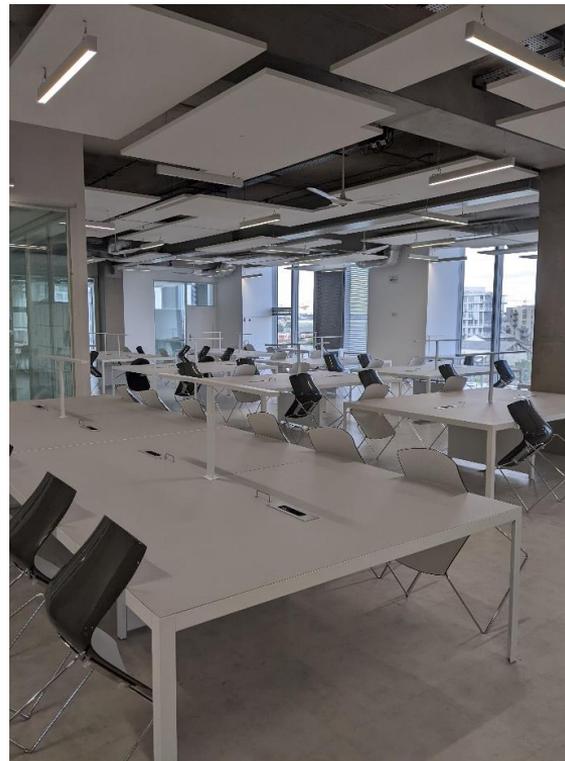
Précision : Sous autorisation., Le niveau de communicabilité de l'entrée empêche la communication : communicabilité restreinte. Consultation soumise à autorisation, communicable sous réserve des droits des auteurs et ayants droit.

Contactez le service archives

3. Les archives conservées à l'Humathèque

La consultation des archives

- Inscription en deux étapes
- Sur **rendez-vous**, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 13h à 18h
- Réservation des archives en ligne
 - quand la réservation en ligne est impossible, contacter le service des archives par mail archives.humatheque@campus-condorcet.fr ou via le [formulaire de contact](#) sur le site internet
- Dépôt des affaires dans un casier



Salle de consultation encadrée, 3^e étage

Portail de l'Humathèque: <https://humatheque-condorcet.fr>

Les fonds d'archives de l'Humathèque : <https://www.humatheque-condorcet.fr/fr/collections-et-archives/archives/consulter-les-archives>

Portail du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr>

Calames : <http://www.calames.abes.fr>

France Archives : <https://francearchives.fr>

Nabu : <https://nabu.fmsih.fr/home>

Merci de votre attention !

Ecrivez-nous :

archives.humatheque@campus-condorcet.fr
formations.humatheque@campus-condorcet.fr